

Le groupement d'employeurs du Val de Boutonne propose :

SOIRÉE BLACKMINTON

Samedi
02
Février
2013

Salle
Omnisport
La Mothe
St Héray

De 21H à Minuit

Contact: Brulé Sébastien
tel:06.61.41.53.96

Conditions : remplir
l'autorisation parentale
pour les mineurs et
présenter une licence
sportive ou signer la dé-
charge ci-jointe.



Mélange de squash et de badminton,

le



est un sport fun et accessible !

Dans le noir et en musique.

- de 7 à 77 ans
- buvette 0°
- stand maquillage
- Sono

4€*

Par joueur

Tenue claire exigée !

* 2€ pour les visiteurs.

ufolep
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT
DEUX SEVRES

**Boulangerie- pâtisserie
NOIRAUD**
30, rue Maréchal Joffre
La Mothe St Héray
Tél.: 05.49.05.06.16

**Bar tabac
Le ranch**
5, place des halles
Brioux s/ Boutonne
Tél.: 05.49.07.27.97

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Madame, Monsieur (Nom et Prénom) :

.....

Autorise mon enfant (Nom et Prénom) :

.....

A participer à la soirée blackminton organisée par le Groupement d'employeurs du Val de Boutonne le samedi 02 février 2013 de 21H à minuit.

Signature:

Décharge de responsabilité

Je soussigné(e)

Décharge, par la présente lettre, les organisateurs de toute responsabilité lors de la manifestation: soirée blackminton se déroulant le 02 / 02 / 2013 au complexe sportif de la Mothe St Héray.

Je renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès de l'association et de ses membres. Ceci concerne en particulier les cas d'accident, blessures, vols, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant lors de ma participation à la manifestation sportive nommée ci-dessus.

Le refus de signer cette décharge de responsabilité ou la non présentation de celle-ci, réserve le droit à l'organisation d'exclure ma participation à l'événement.

Fait à : Le :

Signature :